Cahier des charges relatif à l'organisation du Championnat Régional BMX 2020

Président de la commission régionale BMX :
Comité de Bretagne de Cyclisme
14 rue des Livaudières – 22600 LOUDEAC

Ligne directe : 02.57.47.00.00

Email : comite.cyclisme@ffc-bretagne.com

Sur décision de la Commission Régionale BMX, il a été décidé de retenir la candidature du club cité ci-dessous pour l'organisation d'une épreuve de Championnat Régional

2020

Club :

Représenté par son Président :

Il est expressément convenu que l'épreuve sera inscrite au calendrier régional qu'après signature et retour du présent cahier des charges sous huit jours au Comité Régional de Cyclisme.

A réception de ce document, le Club retenu s'engage à adresser dans les 15 jours la copie de la dernière homologation de la piste (comité Bretagne).

Si le club réalise des travaux sur sa piste avant la course, postérieurement à l'envoi de ce document, il s'engage à faire parvenir au Comité de Bretagne la nouvelle homologation et une copie au Président de la CRBMX à minima 2 mois avant la date de l'épreuve.

1 – Engagements du Comité Régional de Cyclisme

Article 1 : Obligations liées à l'organisation sportive

Le Comité Régional de Cyclisme s'engage à mettre en œuvre tous les moyens réglementaires relatifs à l'organisation de la compétition.
Les Engagements devront être faits par internet sur le site du Comité de Bretagne (Cycleweb).
Il aura l'entière responsabilité :

- du choix définitif de la piste
- de la désignation des commissaires de l'épreuve (un administrateur, un président du jury, un président du jury adjoint et un juge à l'arrivée, un juge au départ, un responsable pré-grille, un responsable vidéo).

Article 1.2 : Obligation en matière de promotion

Les organisateurs devront fournir les moyens d'informer le public par l'intermédiaire de la « Bretagne Cycliste » : communication@ffc-bretagne.com et du site www.bretagnevelo.com

Article 1.3 : Matériel

Le Comité de Bretagne met à disposition l'ordinateur, l'imprimante ainsi que le système vidéo.

2 – Engagements du club organisateur

Le club organisateur s'engage à respecter les annexes 1 et 2 du cahier des charges.

Article 2.1 : La piste doit être homologuée et le club s'engage à ne pas effectuer de travaux en dehors des travaux d'entretien.

Lors de la visite d'homologation par un référent piste (licencié), un représentant de la CRBMX devra être présent ainsi qu'un représentant de la municipalité et du club.

Article 2.2 : Obligations financières
Le dépôt de candidature devra être accompagné d'un chèque de 160 euros qui serviront de garantie. En cas de non respect du cahier des charges, cette somme ne sera pas restituée.

Article 2.3 : Déclaration de l'épreuve
Celle-ci se fera auprès du Comité Régional au minimum **6 semaines** avant la date de l'épreuve et devra s'acquitter des droits d'organisation (grille des prix de l'année en cours)
Championnat de Bretagne : 410 (droits forfaitaires/assurance) + 120 (commissaires) = 530 euros (Grille n° 152)
L'arbitre vidéo, le responsable de départ, d'arrivée et pré-grille seront défrayés sur place par l'organisateur le jour de la course à raison de 20 euros chacun minimum, contre signature sur une feuille d'émargement jointe au rapport de course (soir de l'épreuve).

Article 2.4 : Catégories des pilotes

Pré-licenciés : 5 et 6 ans
Poussins : 7 et 8 ans
Pupilles : 9 et 10 ans
Benjamins : 11 et 12 ans
Minimes : 13 et 14 ans
Cadets : 15 et 16 ans
Juniors : 17 et 18 ans
Seniors : 19/24 ans
Seniors : 25/29 ans
Masters : 30/39 ans
Vétérans : 40 ans et plus

Cruisers : Minimes
Cadets
Juniors
19/29 ans
30/39 ans
40 et plus

Cette épreuve n'est ouverte à aucun comité extérieur.

Les filles rouleront ensemble dans leur catégorie.
Si moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie supérieure.
Le titre de Champion de Bretagne sera remis aux catégories comptant 3 pilotes minimum.

Article 2.5 : Service médical
Lors de l'épreuve, le club assurera la présence d'une équipe de **8 secouristes minimum** et d'un local de premiers soins.
Les frais engendrés seront à la charge du club organisateur.
Les secouristes devront à la fin des courses, remettre un rapport au président du jury du nombre d'interventions et de leur nature (évacuations ou pas) et si possible du lieu sur le circuit.

Article 2.6 : Prestations fournies par le club

- **Avant l'épreuve**

Adresser l'invitation avec les coordonnées téléphoniques et le mail du correspondant du club organisateur.

- **L'annonce de l'épreuve**

Quinze jours minimum avant la date de l'épreuve, le club organisateur contactera les rédactions sportives du département, la presse locale, départementale et régionale.
Les logos fédéraux et régionaux ainsi que celui du club organisateur devront figurer sur le programme et sur tous les supports de communication (affiches, flyers…)

- **Le jour de l'épreuve**

Le club assurera la présence de moyens techniques matériels et humains nécessaires à l'organisation de celle-ci, et notamment **un emplacement pour une banderole du comité régional + une banderole région Bretagne. A respecter**

- **Protocole**

Le Comité de Bretagne désignera un représentant de son conseil d'administration et le fera connaître au club organisateur.

Le jour de l'épreuve : les résultats devront être communiqués à la presse le soir de l'épreuve ainsi qu'au Comité de Bretagne par mail **sous forme d'un tableau Excel** : communication@ffc-bretagne.com

Moyens matériels

Le secrétariat
Le local secrétariat devra être suffisamment grand pour accueillir le personnel (4 personnes) ainsi que le matériel ci-dessous.
Nota : un local de type « Algéco » est fortement conseillé..
Si ligne directe dans le local, en communiquer le numéro sur les invitations.

Le matériel pour le personnel de secrétariat :

- les listes des engagés envoyées par les clubs
- les engagés répertoriés par catégories
- le règlement administratif
- le rapport de course
- des déclarations d'accident
- des feuilles de race
- une alimentation électrique 220 V
- 2 tables, 6 chaises
- 3 classeurs (type couverture en polypropylène semi-rigide)
- des stylos à bille noirs
- des surligneurs de différentes couleurs
- des trombones
- des effaceurs
- une agrafeuse de bureau
- une agrafeuse murale ou matériel nécessaire au collage des feuilles de race
- un photocopieur + un toner neuf + des feuilles de format A4 (quantité 500)
- des pochettes (type perforé en polypropylène)
- des marqueurs, des assiettes en carton, de la ficelle, des ciseaux
- des panneaux pour l'affichage des races (type panneau d'affichage électoral).

- Talkie Walkie
- Chasubles
- Banderole Comité

Prévoir un périmètre de barrières pour un accès plus aisé des commissaires d'affichage.

Le matériel pour le commissaire d'arrivée

- des crayons papier (gras)
- des tailles crayons
- des carnets d'arrivées

Le matériel pour les commissaires de piste

- des carnets
- des crayons papier (gras)
- des drapeaux (1 rouge – 1 vert – 5 jaunes)

Le matériel pour la pré-grille

- Une sono pour l'appel des pilotes
- Une double pré-grille pour fluidifier les accès
- Une Pré-grille couverte par un chapiteau pour couvrir les pilotes
- Un nombre suffisant de barrières pour la réalisation de 10 couloirs numérotés de 0 à 9

La sonorisation

- une sonorisation de puissance suffisante pour les commentaires de l'épreuve
- 3 micros (2 pour le speaker + 1 pour le président de jury)

La butte de départ

- La grille doit être sécurisée et entretenue régulièrement.

La piste

- le club organisateur devra tout mettre en œuvre pour que la piste soit sécurisée et non accessible dans sa totalité au public

La remise de récompenses

- Après les finales, la remise des récompenses se fera sur un podium mis sur une estrade d'environ 1 mètre de hauteur

Les récompenses à la charge du Comité de Bretagne

Catégories : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins
Echarpe et médaille du 1er
Médaille au 2ème et 3ème

Catégories : à partir de la catégorie Minimes en 20 et 24 pouces
Maillot et médaille de Champion de Bretagne
Médaille au 2ème et 3ème

Si moins de 4 pilotes dans une catégorie, celle-ci sera regroupée avec la catégorie supérieure.
Titre remis à partir de 3 pilotes minimum.

<u>Nota</u> : Tout pilote n'étant pas présent au protocole ne recevra pas sa récompense.

MOYENS HUMAINS

Service médical

- L'ensemble du dispositif médical devra être opérationnel dès le début des essais officiels. Un itinéraire d'évacuation sera tenu dégagé pendant toute la durée de l'épreuve.

Secrétariat et affichage des feuilles de races

- 3 personnes

Prégrille et grille

- 5 personnes

Entretien de la piste

- 2 personnes (voir plus si les conditions météo l'exigent).

Starter

- 1 personne

Placeur

- 2 personnes

Responsable sonorisation

- 1 personne

La mise à jour du cahier des charges sera effectuée chaque année avant le Championnat de Bretagne par la Commission Régionale de BMX

HORAIRES

BLOC 1 : Poussins à Benjamins + Cruisers — **Essais** : 09h00 à 10h00
Manches qualificatives : 10h00 à 12h00

BLOC 2 : Pré-Licenciés à Minimes et plus — **Essais** : 12h00 à 13h00
Manches qualificatives : 13h00 à 14h30

BLOC 1 : 1/8 de finales
BLOC 2 : 1 ère Manche qualificative
BLOC 1 : ¼ de finales
BLOC 2 : 2ème manche qualificative
BLOC 1 : ½ finales
BLOC 2 : 3ème manche qualificative
BLOC 1 : Finales
BLOC 2 : ¼ de finales
BLOC 2 : ½ finales
Pause
BLOC 2 : finales
Protocole BLOC 1 et 2

**** Ces horaires peuvent être modifiés par décision du Président de Jury.***

Fait à : Le :

Lu et approuvé.

Le Président du Club…… Le Président de la Commission Régionale BMX

Signature Signature

Le Président du Comité de Bretagne

Signature

ANNEXE CAHIER DES CHARGES
POUR L'ORGANISATION D'UNE SEMI-NOCTURNE

- 1 Groupe électrogène en fonctionnement raccordé à des projecteurs est obligatoire pendant les courses afin d'éviter toute obscurité.

HORAIRES

Bloc 1 : Pré-licenciés à Benjamins + Cruisers

Essais :	14h30 – 15h30
Manches qualificatives :	15h30 – 17h30
Pause 15 mn	
Suite compétition :	17h45 – 19h30

Remise des récompenses

Bloc 2 : Minimes et plus

Essais :	19h30 – 20h30
Manches qualificatives :	20h30 – 22h00
Pause 15 mn	
Suite compétition :	22h00 – 23h40

ANNEXE 1

Charte de l'organisateur d'une manifestation dans le cadre du développement durable

A- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap

Chemins carrossables, pentes d'accès
Espaces réservés
Encourager la mixité (valides/handicapés) ou/et impliquer les personnes en situation de handicap dans l'organisation

B- Organiser les moyens liés à l'accueil et la logistique

Restauration

Utiliser des accessoires biodégradables, recyclables ou réutilisables
Privilégier le carton et le papier au plastique (gobelets, couverts, plateaux…..)
Favoriser les produits bios et les fournisseurs locaux

Sanitaires

Mettre en place des toilettes sèches (activité de plein air)
Offrir des conditions adaptées au nombre du public accueilli

Gestion des déchets

Créer des « zones vertes » de tri bien identifiées et réservées aux coureurs pour leurs déchets liés au ravitaillement
Placer des espaces « poubelles » aux endroits stratégiques
Convenir avec la collectivité desmodalités de récupération des déchets

Gestion de l'eau

Disposer des points d'eau en nombre suffisant
Adopter la gourde à la place de la bouteille

Achats

Favoriser les circuits courts
Recycler l'équipement, le matériel technique, la signalétique en vue d'une utilisation durable

C- Transports et déplacements

Négocier avec les collectivités les conditions d'accès aux moyens de transports favorisant la réduction des émissions de CO2 (vélos navettes, véhicules électriques, transport public)
Inciter le co-voiturage
Réduire les transports et les distances de déplacement (matériel, logistique, restauration)

D- communication et solidarité territoriale

Sensibiliser aux effets bénéfiques d'une pratique sportive maitrisée « sport santé »
Informer sur les risques liés à l'alcool, le dopage, la sédentarité, l'addiction, etc…
Impliquer les associations locales sportives et culturelles (découverte du patrimoine)
Favoriser le partenariat avec les collectivités locales
Organiser éventuellement un village thématique, accueil d'organismes d'utilité publique (sécurité routière, médico-sportif, protection civile, etc…)

E- respect de l'environnement

Social : prendre en compte les éventuels conflits d'usage (bruit, proximité, partage d'un lieu public)
Espaces naturels : informer, prévenir sur les zones sensibles (signalétique) sur la faune, flore et les zones de piétinement fragiles
Matériel : respecter les lieux, les équipements mis à disposition (tentes, vestiaires, chasubles, etc…)

La mise en œuvre de la charte suppose : partage, mutualisation et valorisation des compétences des bénévoles, acteurs incontournables de la réussite de la manifestation

ANNEXE N°2 DU CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES OFFICIELLES

Organisation des Championnats de Bretagne
Cahier des charges 2018/2019

	Types de Prestations
Communication avant l'événement	o Apposer le logo de la Région Bretagne sur tous les documents promotionnels : affiches, flyers, programmes, site Internet...
Communication le jour J	o Installer les supports de communication fournis par la Région sur le lieu de la compétition. Se rapprocher du Comité de Bretagne de Cyclisme
Protocole	o Inviter officiellement le Président et son Vice-Président chargé des sports de la Région Bretagne à assister aux finales du Championnat de Bretagne o Proposer au représentant de la Région la remise du trophée d'un des titres de Champion de Bretagne
Après le Championnat	o Envoyer au service des sports de la Région des photos ou autres documents (Book photos) illustrant la visibilité du Conseil régional de Bretagne lors du Championnat A voir avec le délégué du Comité de Bretagne de Cyclisme